

## Appel à candidature – Scène Ouverte 2025

### PRÉSENTATION DU PROJET

En 2022, la municipalité de Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire) a souhaité mettre en place une programmation culturelle autour du spectacle vivant durant la période estivale.

Ainsi est né le projet **SCÈNE OUVERTE**, qui rencontre un succès croissant au fil des années, tant auprès du public que des artistes participants. Depuis trois ans, cet événement anime tous les vendredis le parvis de la médiathèque aux beaux jours.



- **2022** : 21 représentations, une trentaine d'artistes, toutes disciplines du spectacle vivant confondues (musique, conte, danse, théâtre, etc.), devant une moyenne de 60 spectateurs, avec un pic de fréquentation le week-end du festival country (environ 100 spectateurs).
- **2023** : 17 représentations, période réduite en raison de conditions climatiques peu favorables en septembre. L'édition a attiré un nouveau public, notamment grâce au bouche-à-oreille. Un food truck était présent chaque vendredi.
- **2024** : 12 représentations du 14 juin au 23 août. Le nombre de soirées a été ajusté en fonction de la fréquentation. Introduction de deux soirées « scène libre » permettant aux artistes amateurs de se produire sans préinscription. Un moment festif et convivial a été partagé entre les participants.

Suite à cet engouement, les élus ont décidé de reconduire le projet pour une 4<sup>e</sup> édition en 2025.

### COMMENT PARTICIPER ?

Un appel à candidature est lancé pour trouver des artistes locaux qui souhaitent se produire sur la période de fin juin à mi-août.

#### 1. Le champ de compétences

Seront étudiées les candidatures d'artistes amateurs et professionnels, les individuels et les collectifs dans les domaines suivants : littérature, chant, musique, danse, magie, théâtre, cirque, humour, spectacle aérien.

#### 2. Modalités de participation

- La scène sera ouverte à partir de 20 juin au 22 août 2025. Les représentations seront comprises entre le vendredi fin d'après-midi ou début de soirée.
- Le temps de représentation est de 2 heures maximum, sauf pour la date du 20 juin et du 22 août où le temps de scène sera de 30-45min maximum afin d'inviter plusieurs artistes (scène ouverte à tous).
- Aucune scène ouverte n'aura lieu le **15 août** en raison de la fête votive de la commune.

**La collectivité s'engage à respecter les conventions collectives et, dans la mesure du possible, à embaucher les artistes via GUSO.**

- Le paiement de la prestation s'effectuera uniquement par virement, la procédure demande que les associations qui facturent la prestation disposent d'un numéro de SIRET obligatoire et/ou un numéro GUSO. Si vous ne disposez pas de ces numéros, la trésorerie ne validera pas le paiement.
- Si vous ne disposez pas d'association mais que vous souhaitez venir vous représenter à titre gratuit vous pourrez faire passer un chapeau, toutefois nous ne communiquerons pas dessus.
- L'accès aux représentations sera gratuit pour le public et ne sera nullement soumis à une obligation tarifaire. Chaque spectacle est à destination d'un public large. Les représentations devront donc être adaptées « tout public ».

#### 3. Restauration

Pour des raisons budgétaires, les repas ne seront pas pris en charge par la municipalité. Les élus ont choisi de privilégier la diversité des représentations plutôt que les défraiements. Toutefois, de l'eau et des jus de fruits seront mis à disposition des artistes.

#### 4. L'espace dédié

La scène est une terrasse en bois légèrement surélevée par rapport au sol, située devant la médiathèque municipale. Elle mesure **5 m de large sur 4 m de profondeur**. Un branchement électrique sera disponible si nécessaire.

Les artistes auront accès aux sanitaires ainsi qu'à un espace vestiaire et de stockage sécurisé à l'intérieur de la médiathèque. Des assises seront également mises à disposition pour les artistes et le public.

L'espace réservé aux spectateurs se situera sur la voie publique, qui sera sécurisée par une interdiction de circulation et de stationnement. La capacité d'accueil variera en fonction de la nature du spectacle (public assis ou debout, statique ou mobile).

En cas de mauvais temps, une solution de repli sera proposée dans le bâtiment socio-culturel **La Grenette**, équipé d'une salle de spectacle et d'un système de sonorisation.

## SCENE OUVERTE

### Formulaire de candidature

Si vous souhaitez proposer votre talent ou votre spectacle pour les Scènes Ouvertes 2025, merci de compléter ce formulaire et de l'envoyer avant le 11 avril 2025 à [culture@craponnesurarzon.fr](mailto:culture@craponnesurarzon.fr)

#### MIEUX VOUS CONNAITRE :

- Nom de scène (du groupe, d'artiste) :
  - Catégorie (danse, magie, chant...) :
  - N° de téléphone :
  - Si vous avez un n° SACEM/ SPRE :
  - Votre CV artistique pour les professionnels :
  - NOM Prénom du contact :
  - Domiciliation :
  - Mail :
  - Si vous avez un n° GUSO :
- Présentation, de quelques lignes expliquant votre projet / talent :

Merci de compléter votre candidature, par des supports permettant d'avoir une idée concrète de votre talent (articles, vidéo amateur ou professionnelle, photographies, site internet, réseaux sociaux, etc.) à transmettre à l'adresse [culture@craponnesurarzon.fr](mailto:culture@craponnesurarzon.fr)

#### VOS DISPONIBILITES

Indiquez vos disponibilités / préférences entre juin et août, en ayant conscience de la contrainte du jour : à savoir une représentation le vendredi début fin d'après-midi/ début de soirée :

#### DEROULEMENT DE L'INTERVENTION :

- Temps d'installation :
- Temps de rangement :
- Temps de répétition / balance :
- Prévoyez-vous un entracte ?

#### LOGISTIQUE

Qu'avez-vous besoin en termes de matériels ?

Chaises ?

Branchement électrique

Autres, précisez

#### TARIFS

En cas de prestation payante, merci de préciser le coût de votre prestation :

Candidature à adresser avant le 11 avril 2025 à [culture@craponnesurarzon.fr](mailto:culture@craponnesurarzon.fr)